

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017,  
votre intercommunalité évolue.

43

LE MAG' DE VOTRE NOUVELLE INTERCO

DEMAIN, UNE COLLECTIVITÉ À 43 COMMUNES  
**ET SI NOUS FAISONS LE POINT ?**

AZERAILLES - BACCARAT - BÉNAMENIL - BERTRICHAMPS - BROUVILLE - CHANTEHEUX - CHENEVIÈRES - CROISMARE - DENEUVRE - FLIN  
FONTENOY-LA-JOÛTE - FRAIMBOIS - FRANCONVILLE - GÉLACOURT - GLONVILLE - HABLAINVILLE - HAUDONVILLE - HÉRIMÉNIL - JOLIVET  
LACHAPELLE - LAMATH - LANEUVEVILLE-AUX-BOIS - LARONXE - LUNÉVILLE - MAGNIÈRES - MANONVILLER - MARAINVILLER - MERVILLER  
MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE - MOYEN - PETTONVILLE - REHAINVILLER - REHERREY - SAINT-CLÉMENT - THIAVILLE-SUR-MEURTHE  
THIÉBAUMENIL - VACQUEVILLE - VALLOIS - VATHIMÉNIL - VAXAINVILLE - VENEY - VITRIMONT - XERMAMÉNIL

# SOMMAIRE

## LA RÉFORME

Loi NOTRe .....	04
Calendrier .....	05

## LE TERRITOIRE

La carte de l'intercommunalité .....	06
--------------------------------------	----

## LES CONTACTS

L'annuaire des communes .....	08
-------------------------------	----

## LES COMPÉTENCES

Vue d'ensemble .....	10
Zoom .....	12

## PROJETS EN COURS

La piscine de Baccarat .....	17
La médiathèque communautaire .....	18



Laurent de Gouvion Saint Cyr



Christian Gex



François Genay



Gérard Coinsmann



Les maires des communes de la future intercommunalité

### 43 le mag' de votre nouvelle interco

Décembre 2016

Directeurs de publication : Gérard Coinsmann, François Genay, Christian Gex et Laurent de Gouvion Saint Cyr.

Élues déléguées à la communication : Catherine Paillard et Jocelyne Carel

Rédaction : Camille Carré, Julien Mazza, Mathilde Morel et Sébastien Grodidier

Conception graphique : Julien Mazza

Impression : Imprimerie Saint-Jacques

Illustrations : freepiks.com, CCL et documents remis

Dépôt légal : Décembre 2016

N°ISSN : en cours.

# EDITO

C'EST EN SE RASSEMBLANT ET EN  
TRAVAILLANT COLLECTIVEMENT,  
QU'ON SE DÉCOUVRE DES  
POTENTIALITÉS FORMIDABLES.

Il y a un an, nul ne pouvait imaginer qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017 allait naître une nouvelle intercommunalité issue de la fusion de nos différents territoires. Forte de 43 communes et de plus de 43 000

habitants, elle est née de la volonté de l'ensemble des élus concernés, qui, face à la contrainte de la loi NOTRe et délaissant tout conservatisme, toute vision étriquée, ont résolument regardé vers l'avenir et ont choisi de tout mettre en œuvre pour tirer le meilleur parti de cette nouvelle donne territoriale.

**Laurent de Gouvion Saint Cyr**  
*Président de la Communauté  
de Communes du Lunévillois*

**Christian Gex**  
*Président de la Communauté  
de Communes des Vallées  
du Cristal*

**François Genay**  
*Président de la Communauté  
de Communes de la Mortagne*

**Gérard Coinsmann**  
*Maire de Rehainviller*

Bien sûr, ce découpage résulte de la cohérence du bassin de vie existant, qui gravite autour des deux communes centres que sont Lunéville et Baccarat. Il est également le fruit de la géographie et du développement historique le long de la Meurthe, élément essentiel de l'axe Nancy – Saint-Dié, situé entre la nouvelle Métropole et les Vosges. Mais ce découpage est surtout l'occasion de saisir une opportunité : celle de créer un nouveau projet commun au bénéfice de tous. Car c'est en se rassemblant et en travaillant collectivement, qu'on se découvre des potentialités formidables. L'année qui s'ouvre devant nous va être déterminante pour harmoniser l'ensemble des services qui seront rendus par notre nouvelle intercommunalité à nos concitoyens. En attendant, la lecture de ce document doit d'ores-et-déjà vous permettre de comprendre les impacts de cette nouvelle organisation et les premiers choix faits par vos élus.

Loin de la morosité et du pessimisme ambiant, portons avec ardeur et détermination cette chance qui est offerte à notre territoire.

# UN TERRITOIRE À 43 COMMUNES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi NOTRe impose à toutes les intercommunalités de France de compter au minimum 15 000 habitants. Cette obligation impacte directement notre territoire : deux intercommunalités fusionnent (la cc. du Lunévillois et la cc. du Cristal) et intègrent 9 communes de la cc. de la Mortagne plus la commune de Rehainviller, issue de la cc. du Val-de-Meurthe.

## Qu'est-ce que la loi NOTRe ?

La loi NOTRe est la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Elle a été votée en juillet 2015 et vise à rationaliser la carte des intercommunalités. L'objectif est de mutualiser les charges des communautés de communes et de partager leurs compétences au sein d'entités jugées plus cohérentes. A terme, 30 à 40% des intercommunalités vont disparaître au profit de territoires plus grands.

## Pourquoi ce choix de fusion ?

La Communauté de Communes du Lunévillois possédait déjà 30 000 habitants. Elle n'avait donc théoriquement pas l'obligation de se regrouper avec d'autres intercommunalités. A l'inverse, la Communauté de Communes du Cristal et celles du Val de Meurthe et de la Mortagne n'atteignaient pas le seuil démographique attendu. Il a donc été décidé de réunir ces différentes entités selon une

logique de territoire établie : en effet, la nouvelle intercommunalité possèdera un ancrage démographique de poids : **avec ses 43 communes, elle sera la plus grosse collectivité du Sud de la Meurthe-et-Moselle avec plus de 43 000 habitants.**

*Une position particulièrement intéressante dans le cadre du développement de nombreux projets notamment économiques ou touristiques.*

Cette fusion permettra en effet à notre territoire de poursuivre son développement volontariste et de constituer un interlocuteur de poids pour engager des partenariats avec la nouvelle Métropole du Grand Nancy ou avec nos voisins de Saint-Dié ou de Sarrebourg.

*Dans l'ensemble, les territoires exerçaient les mêmes compétences même si elles ne s'organisaient pas toutes de la même manière.*

### Les territoires n'avaient pas tous les mêmes compétences, comment cela va-t-il fonctionner ?

La loi prévoit que, pour des compétences différenciées, la nouvelle structure pourra travailler de manière adaptée sur les anciens secteurs mais elle devra harmoniser les services dans un délai d'un an (cf. pages « zoom sur... »).

Les élus des différents territoires n'ont d'ailleurs pas attendu l'officialisation de leur regroupement pour travailler de concert afin que cette fusion soit une réussite, leurs objectifs étant pleinement partagés : cette fusion n'impactera pas la vie quotidienne des habitants mais viendra au contraire renforcer l'attractivité et les atouts du territoire. **Là est tout le principe de l'intercommunalité : s'unir pour être plus forts.**

### Comment seront représentées les communes dans cette nouvelle intercommunalité ?

Chaque commune, même la plus petite, dispose d'au moins 1 représentant. La répartition des sièges se fait ensuite de manière proportionnelle :

Lunéville .....	30
Baccarat .....	6
Chanteheux .....	3
Les 40 autres communes .....	1

79 élus siègeront donc au sein du nouveau conseil communautaire. Rappelons que les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct depuis mars 2014 puisque les citoyens ont élu, à l'aide d'un même bulletin, leur équipe municipale ainsi que les représentants des communes au sein des groupements intercommunaux.

Les conseillers communautaires éliront, lors de la première séance du conseil communautaire de la nouvelle intercommunalité, en janvier 2017, le président de l'assemblée ainsi que les vice-présidents et leur délégation.



## CALENDRIER

- **Rentrée 2016** : les 43 communes ont délibéré sur le nouveau périmètre des intercommunalités à laquelle elles sont rattachées. Ce périmètre a été approuvé à une très large majorité.
- **Novembre 2016** : arrêté du Préfet de Meurthe-et-Moselle sur la nouvelle intercommunalité et ses status.
- **26 janvier 2017** : Premier conseil communautaire, élection du Président, des Vice-Présidents et mise en place des commissions.
- **Mars 2017** : Vote des comptes administratifs des précédentes intercommunalités et débat d'orientation budgétaire 2017.
- **Avant le 15 avril 2017** : Vote du budget primitif 2017.



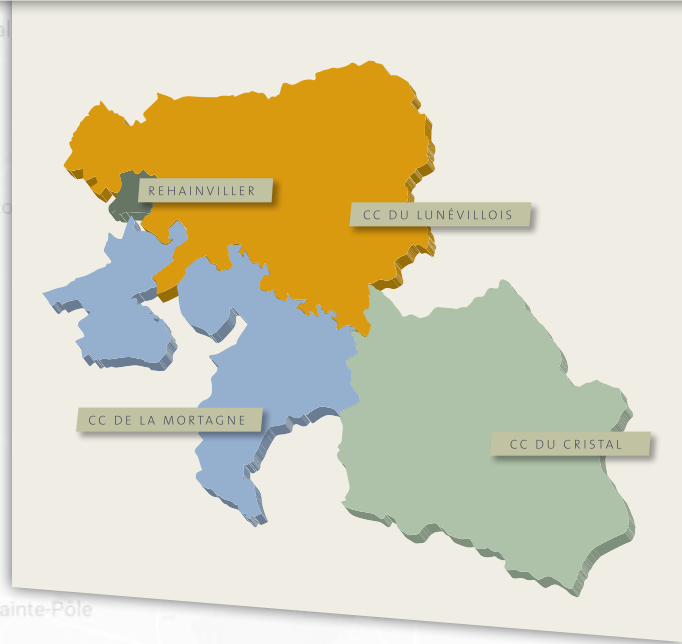
# LA CARTE DE L'INTERCOMMUNALITÉ



43 communes / ma nouvelle intercommunalité // 7

# UNE COMMUNAUTÉ ÉLARGIE : 43 COMMUNES

STRASBOURG



SAINT-DIÉ

# LES CONTACTS DES 43 COMMUNES

## AZERAILLES

*Rose-Marie FALQUE*

2 place du Général Hellé

03.83.75.15.14

mairie.azerailles@wanadoo.fr

## BACCARAT

*Christian GEX*

2 rue Adrien Michaut

03.83.76.35.35

christian.gex@ville-baccarat.fr

## BENAMENIL

*Bruno MINUTIELLO*

92 rue de la Libération

03.83.71.12.11

commune.benametil@wanadoo.fr

## BERTRICHAMPS

*Bernard MICLO*

58 rue du Général Lerclerc

03.83.75.14.10

mairie.bertrichamps@wanadoo.fr

## BROUVILLE

*Cédric PERRIN*

2 rue Pierre Borgne

03.83.75.24.66

mairie.brouville@orange.fr

## CHANTEHEUX

*Jacques DEWAELE*

8 rue de l'Eglise

03.83.73.18.64

mairie.chanteheux@wanadoo.fr

## CHENEVIERES

*Marie-Jo GEORGES*

11 route des Vosges

03.83.72.64.69

mairie.chenevieres@wanadoo.fr

## CROISMARE

*Fernand PHILIPPE*

7 rue du Général Leclerc

03.83.42.91.01

mairie.croismare@orange.fr

## DENEUVRE

*Michel BOQUEL*

32 Grande Rue

03.83.75.45.23

mairie.deneuvre@orange.fr

## FLIN

*Jean-Paul FRANCOIS*

10 place du 18 septembre 1944

03.83.71.50.61

mairie.flin@wanadoo.fr

## FONTENOY-LA-JOÛTE

*Florence DUPAYS*

17 rue Saint-Pierre

03.83.71.51.92

mairie-fontenoylajoute@orange.fr

## FRAIMBOIS

*François GENAY*

36 rue Grandjacquot

03.83.72.62.00

commune-de-fraimbois@wanadoo.fr

## FRANCONVILLE

*Bernard VAUTRIN*

10 rue de l'Eglise

03.83.42.76.24

mairie.franconville@west-telecom.com

## GELACOURT

*Alain THIERY*

10 bis Grande Rue

03.83.75.22.42

mairie.gelacourt@wanadoo.fr

## GLONVILLE

*Marie-Lucie HENRY*

28 rue Haute

03.83.75.15.29

mairieglonville@wanadoo.fr

## HABLAINVILLE

*Gérald FRANCOIS*

14 Grande Rue

03.83.72.23.02

commune.hablainville@wanadoo.fr

## HAUDONVILLE

*Bernadette GAUCHÉ*

42 rue du Haut Chemin

03.83.42.78.56

mairie.haudonville@orange.fr

## HERIMENIL

*José CASTELLANOS*

3 Grande Rue

03.83.74.35.79

herimenil@wanadoo.fr

## JOLIVET

*Serge DESCLE*

114 rue Henri Lahalle

03.83.74.12.14

mairie-de-jolivet@wanadoo.fr

## LACHAPELLE

*Bernard RATEAU*

10 bis rue Abbé Schlienger

03.83.71.40.28

mairie.lachapelle@wanadoo.fr

## LAMATH

*Bernard GENAY*

6 rue de la Mairie

03.83.71.03.84

mairie.delamath@orange.fr



## LANEUVEVILLE AUX BOIS

*Virginie BURTIN*

42 Grande rue  
03.83.42.93.05  
mairie.laneuveville.aux.bois@wanadoo.fr

## LARONXE

*Hervé BERTRAND*

37 rue de la République  
03.83.72.67.05  
mairie-laronxe@wanadoo.fr

## LUNEVILLE

*Jacques LAMBLIN*

2 Place Saint Rémy  
03.83.76.23.00  
www.luneville.fr

## MAGNIERES

*Pascal BURGAIN*

6 rue de l'Eglise  
03.83.72.34.66  
mairie@magnieres.fr

## MANONVILLER

*Claudine COLAS*

15 rue Emile Mathieu  
03.83.42.91.88  
mairie.manonviller@wanadoo.fr

## MARAINVILLER

*Joël GERARD*

6 rue de la Mairie  
03.83.42.90.02  
commune.marainviller@orange.fr

## MERVILLER

*Jean-Luc DEMANGE*

14 rue de Montigny  
03.83.75.41.74  
mairie.merviller@orange.fr

## MONCEL LES LUNEVILLE

*Vincent VAUTHIER*

8 rue de la Fourasse  
03.83.74.07.99  
mairie.moncel.les.luneville1@wanadoo.fr

## MOYEN

*Francis VILLAUME*

Place du Capitaine Gaudet  
03.83.42.83.01  
secretaire@moyen.fr

## PETTONVILLE

*Bernard ZABEL*

1 rue de la Mairie  
03.83.72.26.16  
marie.pettonville@wanadoo.fr

## REHAINVILLER

*Gérard COINSMANN*

7 rue d'Adoménil  
03.83.73.04.87 / 03.83.73.92.28  
mairiederehainviller@orange.fr

## REHERREY

*René KRYZS*

2 rue de la Mairie  
03.83.72.24.03  
mairie.reherrey@wanadoo.fr

## SAINT-CLEMENT

*Gérard RITZ*

15 rue de la Gare  
03.83.72.64.97  
mairie-de-st-clement2@wanadoo.fr

## THIAVILLE-SUR-MEURTHE

*Vittore PETTOVEL*

1 rue de la Gare  
03.83.71.41.73  
info@thiaville.com

## THIEBAUMENIL

*Dominique ROBERT*

26 rue de l'Eglise  
03.83.42.92.22  
mairie.thiebaumenil@wanadoo.fr

## VACQUEVILLE

*Jean-Marie LARDIN*

2 rue de la Mairie  
03.83.75.40.91  
communedevacqueville@wanadoo.fr

## VALLOIS

*Philippe ALAIVOINE*

4 rue Haute  
03.83.42.76.00  
mairie.vallois@wanadoo.fr

## VATHIMENIL

*Jean-Marie LECLERE*

15 Grande Rue  
03.83.89.48.15  
mairievathimenil@orange.fr

## VAXAINVILLE

*Pascal MARCHAL*

1 rue de la Mairie  
03.83.72.27.81  
mairie.vaxainville@wanadoo.fr

## VENEY

*Christian TOUSSOUX*

12 rue des Fontaines  
03.83.75.15.52  
mairie.veney@wanadoo.fr

## VITRIMONT

*Jacques PISTER*

12 rue de Californie  
03.83.74.17.67  
mairie.vitrimont@wanadoo.fr

## XERMAMENIL

*Laurent GELLENONCOURT*

51 rue des Généraux Mangin  
03.83.71.02.18  
commune.xermamenil@wanadoo.fr

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Siège

11 avenue de la Libération  
54300 LUNEVILLE  
03.83.74.05.00  
www.cc-lunevillois.fr

Ouverture :

**Du lundi au vendredi**

08h30/12h - 13h30/17h30

Annexe communautaire

13 rue du Port à  
54120 BACCARAT  
03.83.72.02.21  
Les horaires seront connus  
**le 1<sup>er</sup> janvier 2017.**



### ASSAINISSEMENT

- Collecte, transport et traitement des eaux usées
- Gestion des stations d'épuration et entretien des réseaux



### TRANSPORT

- Réseau Lunéo
- Transport à la demande (TAD) en fonction des territoires
- Tedibus, géré par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois
- Transport scolaire
- Culture Bus



### PISCINES

- Centre aqualudique à Lunéville
- Piscine à Baccarat (*réhabilitation en cours*)



### ENVIRONNEMENT

- Lutte contre les inondations
- Restauration des cours d'eau
- Actions de sensibilisation au développement durable
- Verger pédagogique à Jolivet

### PROPRETÉ

- Collecte et traitement des ordures ménagères et du tri sélectif
- Trois déchetteries pour les particuliers à Lunéville, Bénaménil et Baccarat
- Une déchetterie pour les professionnels à Laronxe
- Des points tri : verre, papier ou déchets verts sur tout le territoire
- Une ambassadrice du tri



### LECTURE PUBLIQUE

- 1 médiathèque communautaire à Lunéville (*réhabilitation en cours, une médiathèque temporaire est ouverte pendant les travaux, avenue de la Libération*)
- 11 établissements (*communaux ou associatifs*) à Baccarat, Bénaménil, Flin, Fraimbois, Glonville, Magnières, Manonviller, Moyen, Rehainviller, Saint-Clément et Vitrimont

# INTERCO COMPÉTENCES

Rapide tour d'horizon des compétences de votre nouvelle intercommunalité.



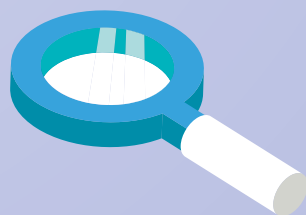
## ÉCONOMIE

- Zones économiques : Actipôle de Mondon et ZAC des Mossus à Moncel-lès-Lunéville, zone de Grandrupt à Thiaville-sur-Meurthe et zone de Bertrichamps/Baccarat
- Pépinière d'entreprises « *Quartiers des entrepreneurs* » à Moncel-lès-Lunéville
- Pépinière de créateurs « *La Taillerie* » à Baccarat



## TOURISME

- Points d'accueil à Lunéville et Baccarat
- Campings à Lunéville, Baccarat et Magnières
- Musées : les Sources d'Hercule à Deneuvre et le site de Mémoire du Léomont à Vitrimont



## URBANISME

- Élaboration d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)



## HABITAT

- Adaptation du PLH de la CCL au périmètre intercommunal
- Mise en place d'une seconde OPAH-RU sur le centre ancien de Lunéville
- Aides à la rénovation énergétique des bâtiments
- Adhésion à la plateforme énergétique du Pays Lunévillois
- 1<sup>er</sup> janvier 2017 : rattachement de l'OPH de la ville de Lunéville à la Communauté de Communes

# ZOOM

## SUR LES COMPÉTENCES

Comment vont s'organiser les compétences ?  
Quels services sont à votre disposition sur ce nouveau territoire ?  
Découvrez plus en détails et de manière concrète quelles actions se mettent en oeuvre derrière chaque compétence.

### ZOOM : PROPRETÉ



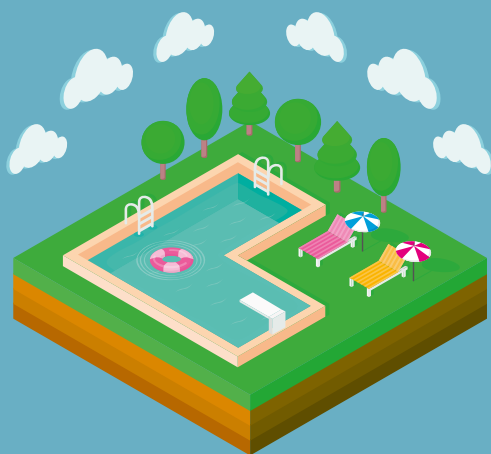
La nouvelle intercommunalité sera en charge de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères ainsi que du tri sélectif. A partir du 1<sup>er</sup> janvier et pour toute l'année 2017, il n'y aura pas de changements dans l'organisation de la collecte pour les habitants du futur territoire, à l'exception de la commune de Rehainviller\*.

L'année 2017 sera une année de réflexion sur la future organisation à mettre en place, le but étant d'harmoniser les procédures de collecte et de traitement pour l'ensemble des 43 communes, actuellement très différentes.

De plus, une étude est lancée afin d'envisager le remplacement de l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur le territoire de la CCL par une taxation ou redevance incitative à l'horizon 2019.

*\*Cf page « Ce qui change pour vous »*

## ZOOM : PISCINES



Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 2 piscines existeront sur le territoire :

*Aqualun'* à Lunéville, un centre moderne, entièrement rénové en 2014, réunit balnéothérapie, activités sportives et activités nautiques. Il est géré par la société ESPACEO.

La piscine «Jean-Marie FEVE» à Baccarat, fermée depuis fin août pour un projet de rénovation global\*. La nouvelle intercommunalité assurera le suivi des travaux dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Pendant cette fermeture et grâce à la fusion des territoires, les scolaires et les clubs du Bachamois qui l'ont souhaité disposeront d'un accès au centre *Aqualun'*.

\* Cf pages « Projets »



## ZOOM : ASSAINISSEMENT

A l'instar de la *Propreté*, l'année 2017 sera une année de transition pour la compétence *Assainissement* qui ne connaîtra aucune modification d'organisation.

Pour les communes dont l'assainissement était géré à un niveau intercommunal (les 15 communes issues de la CCL), la nouvelle intercommunalité poursuivra cette prise en charge. Pour les autres, la gestion restera identique, à savoir à un niveau communal.

Une réflexion sera également menée tout au long de l'année 2017 afin de mettre en place une gestion harmonieuse de la compétence *Assainissement* à l'échelle du nouveau territoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le nouvel EPCI apportera son soutien en ingénierie à l'ensemble des communes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 en terme d'instruction des dossiers et de gestion des rejets non-domestiques.



## ZOOM : ÉCONOMIE



Soutenir les entreprises et l'emploi, tel est l'objectif des différentes actions en matière de développement économique.

Le futur territoire bénéficiera de 2 structures d'aides à la création d'entreprises et d'artisanat déjà bien implantées : la pépinière d'entreprises de Moncel-lès-Lunéville et la Taillerie à Baccarat, composante du Pôle Bijou. Parallèlement, 4 zones industrielles sont ouvertes : l'Actipôle de Mondon à Moncel-lès-Lunéville où, sur les 20ha commercialisables, 4 restent disponibles, la zone de Grandrupt située à Thiaville-sur-Meurthe et Raon-l'Étape où 26 ha sont à commercialiser et les zones de Baccarat/Bertrichamps et des Mossus.

La nouvelle collectivité pourra également s'appuyer sur des partenariats forts dans ce domaine :

- avec les associations ASTER (sur le Lunévillois) et ALEXIS (sur le Bachamois) qui accompagnent les entreprises en création ou en difficultés ;
- avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat qui offre un accompagnement des artisans et entreprises pour développer des démarches environnementales ;
- avec le pôle d'équilibre économique de l'ADUAN.

## ZOOM : TRANSPORTS

Jusqu'au 30 juin 2018, les moyens de transports en commun disponibles sur le territoire élargi ne connaîtront aucun changement : le réseau Lunéo et TAD (Transport à la Demande) sur Lunéville et le dispositif Tedibus (porté par le PETR\*) à l'échelle du Pays.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 le dispositif « Culture Bus » sera étendu à l'ensemble des 43 communes : ce service offre à toutes les communes la possibilité de bénéficier (dans un nombre limité à l'année) de transport gratuit pour des sorties culturelles ou des animations ponctuelles (théâtre, cinéma, conférences, exposition, concerts...).



*\*Pôle d'Equilibre Territorial et Rural*

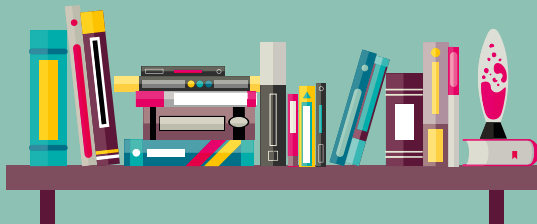
## ZONETRAILOR DE LUNÉVILLE

Les 12 hectares du site Trailor situés à cheval sur les communes de Lunéville et Moncel-lès-Lunéville font actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL).

## ZOOM : HABITAT

En matière d'habitat, le nouvel EPCI (*Etablissement Public de Coopération Intercommunale*) proposera un ensemble d'aides à la rénovation énergétique dans le cadre d'une plateforme dédiée à cette thématique mise en place en lien avec le PETR\*. L'objectif étant d'apporter un diagnostic, des conseils et un accompagnement technique mais également financier dans le cadre de travaux d'économie d'énergie chez les particuliers.

*\*Pôle d'Equilibre Territorial et Rural*



## ZOOM : LECTURE PUBLIQUE

Véritables outils d'animations et de partage, les médiathèques et bibliothèques du territoire se veulent bien plus que des lieux où l'on prête des livres : conférences, ateliers, spectacles, concerts, expositions, accueil de scolaires peuvent s'y dérouler également. **12 structures** sont implantées : une intercommunale à Lunéville actuellement en cours de rénovation\*, et 11 autres communales ou associatives situées à Magnières, Moyen, Vitrimont, Fraimbois, Baccarat, Flin, Saint-Clément, Bénaménil, Rehainviller, Manonviller et Glonville.

Une réflexion est actuellement menée à 2 niveaux : l'une pour développer un **pôle-relais dynamique et pratique à Baccarat**, l'autre pour mettre en place un véritable **travail en réseau entre chacune de ces structures**.

*\*cf pages « Projets »*

## ZOOM : URBANISME

La nouvelle collectivité poursuivra le travail déjà engagé sur l'ensemble du territoire en matière de PLUi : ce document d'urbanisme permet de mettre en cohérence les actions menées par l'intercommunalité dans différents domaines (habitat, transport, environnement, développement économique, etc.) et de définir un projet cohérent, solidaire et partagé.



# TERRITOIRE DU CRISTAL

## CE QUI ÉVOLUE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes des Vallées du Cristal (CCVC) évolue. Que deviennent les compétences qu'elle exerce aujourd'hui ? Une nouvelle Communauté de Communes pour le territoire des Vallées du Cristal : concrètement pour quels changements ?

### 1. LES COMPÉTENCES DE LA CCVC

*Les compétences que vous connaissez évoluent :*

LA PETITE ENFANCE,  
LA JEUNESSE,  
LE PÉRISCOLAIRE, LES NAP.

Cœur de l'action quotidienne de la CCVC, ces compétences sont restituées aux communes. Elles ne seront donc pas exercées par la future Communauté de Communes.

En effet, après avoir étudié concrètement les actions et projets menés par les Communautés de Communes du Lunévillois, des Vallées du Cristal et de la Mortagne, il s'avère que l'enfance et la jeunesse ne sont pas des compétences communes.

Etendre ces actions sur tout le périmètre de ce territoire de 43 communes a semblé très prématuré et difficilement réalisable. Il a donc été décidé de les retirer du socle de compétences qui composera la future intercommunalité. En effet, sa structuration étant déjà suffisamment ambitieuse (développement économique,

urbanisme, assainissement, ...), il est prudent de ne pas disperser son action et d'en concentrer les projets sur les points auxquels les communes seules ne pourraient pas répondre.

### **Alors concrètement, comment toutes les actions menées par la CCVC seront-elles exercées en 2017 ?**

Du développement d'activités en direction des jeunes, de la gestion d'une crèche multi-accueil, du périscolaire dédié aux 3-6 ans, de la restauration scolaire, des NAP - Nouvelles Activités Périscolaires, des mercredis récréatifs, centres aérés, des camps d'été, d'hiver ... voici le large panel d'intervention de la CCVC. Toutes ces actions vont donc être reprises par les communes qui devront en définir les nouvelles modalités de mise en œuvre.



Ces services sont indispensables à notre territoire. Vos élus définissent actuellement les contours d'un nouveau mode de portage de ces services. L'objectif est que la transition en 2017 soit complètement invisible pour les usagers au quotidien, les parents et les 900 enfants du territoire. Vous en serez évidemment informés très rapidement.

## LA PISCINE COMMUNAUTAIRE SITUÉE À BACCARAT

Cet équipement participe évidemment à l'attractivité du territoire des Vallées du Cristal. Pourquoi ? Parce que la recherche d'attractivité est une action quotidienne qui se définit au travers de la réalisation ou de la gestion d'équipements structurants et indispensables au cadre de vie de la population.



La piscine est donc un équipement communautaire qui fait l'objet d'une attention particulière des élus. En effet, un programme lourd de réhabilitation est mené pour rendre à cette piscine de proximité une seconde jeunesse.

La nouvelle intercommunalité va reprendre cet équipement et surtout répondre au pari de lui donner une nouvelle dimension. Avec Aqualun' à Lunéville, elle sera dotée de deux piscines.

L'enjeu est d'ancrer la piscine de Baccarat dans un schéma de développement des services à l'échelle de 43 communes et ainsi lui assurer une pérennité.



Le projet de réhabilitation sera poursuivi par la nouvelle entité.

## LE BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE ET LE MUSÉE DES SOURCES D'HERCULE

Le Bureau d'Information Touristique est un vecteur fort de promotion et de développement du territoire. Son fonctionnement et sa gestion seront transférés en 2017 à la future intercommunalité.

Le musée des sources d'Hercule concourt au développement touristique et culturel du territoire.



La création d'une entité forte de 43 communes est une opportunité inédite pour le territoire de construire une véritable politique touristique concertée et mutualisée grâce à l'appui de la Maison du Tourisme du Pays du Lunéillois. Enfin, c'est l'occasion pour le musée de développer sa notoriété et de s'arrimer à un véritable projet de maillage des équipements culturels.



## LE PÔLE BIJOU : LA GALERIE ET LA TAILLERIE

La Communauté de Communes des Vallées des Cristal a développé un concept novateur pour le développement économique de son territoire.

Initialement orienté vers les métiers de la parure et de l'ornement, c'est tout naturellement que le développement des métiers d'art est devenu l'objectif premier du projet Pôle Bijou.

Lieu d'exposition (la galerie), lieu de création (la taillerie), lieu de formation (l'association PBMA, Pôle Bijou Métiers d'Art - Compétence et Formation), le Pôle Bijou est un projet unique qui va s'épanouir dans ce territoire à 43 !



La Taillerie, outil destiné à l'accueil des créateurs d'art, sera gérée par la future entité. Les cellules économiques et surtout l'accompagnement proposé aux créateurs seront intégrés dans une véritable démarche de développement économique territorialisée à une échelle pertinente.

## L'URBANISME

La Communauté de Communes des Vallées du Cristal s'est dotée de la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) afin de définir un véritable projet d'aménagement et de gestion des espaces.

Cette compétence essentielle pour mener à une échelle intercommunale un véritable projet de territoire sera exercée par la future Communauté de Communes.

Actuellement, en phase d'élaboration du PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable), le PLUi des Vallées du Cristal va en 2017 s'intégrer dans un espace beaucoup plus large. Les contours et les modalités de mise en œuvre du PLUi élargie seront définis par la future assemblée communautaire.



Votre commune et votre territoire de proximité seront au cœur du dispositif PLUi de la Communauté de Communes agrandie. Grâce à des procédures de concertation et de collaboration prévues par la loi, vous aurez votre mot à dire. Vous pourrez partager votre projet communal et l'insérer dans une démarche tout en respectant les orientations générales définies par les élus communautaires.

## LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SÉLECTIFS ET RÉSIDUELS, LA DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE

Le mode de collecte est différencié sur le nouveau territoire. Cependant, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la nouvelle intercommunalité assurera la continuité du ramassage des déchets ménagers.

L'année 2017 sera une véritable année de transition pendant laquelle les élus communautaires vont s'attacher à définir une véritable politique de gestion des déchets commune à tous les habitants et professionnels de ce grand territoire.



Nul doute que des changements vont modifier vos habitudes mais cela se fera sans heurt et avec transparence. Il s'agira par exemple d'harmoniser la gestion des déchets professionnels. En effet, les entreprises du Lunévillois éliminent leurs déchets dans une déchetterie professionnelle située à Laronxe alors que celles des Vallées du Cristal utilisent une déchetterie partagée avec les particuliers située à Baccarat.

En 2017, la fusion n'aura pas d'impact sur le montant de votre redevance incitative et vous aurez toujours accès dans les mêmes conditions à la déchetterie de Baccarat.



## 2. DE NOUVELLES COMPÉTENCES ET ACTIONS POUR LE TERRITOIRE DES VALLÉES DU CRISTAL !

*La fusion apporte son lot de nouveaux projets et de nouvelles actions.*

### LA LECTURE PUBLIQUE

Il s'agit d'une compétence structurante de la CC du Lunévillois qui va donc être élargie à tout le périmètre du futur territoire.

Le projet de restructuration de la médiathèque communautaire de Lunéville est l'occasion de réfléchir à une véritable politique de lecture publique à l'échelle des 43 communes.

### L'HABITAT

Même si la Communauté de Communes des Vallées du Cristal a mené quelques actions dans ce domaine, il est certain que l'intercommunalité issue de la fusion va donner du sens et surtout de la consistance à cette thématique, notamment dans le soutien à l'effort de valorisation énergétique de l'habitat privé.

### L'ASSAINISSEMENT

Actuellement, seule la Communauté de Communes du Lunévillois exerce cette compétence. Son élargissement au territoire des Vallées du Cristal est une opportunité réelle de répondre à l'enjeu de mise aux normes des communes en assainissement collectif ou non collectif.

Là aussi, ce projet concourt à l'attractivité d'un territoire car les nouveaux habitants sont soucieux de s'installer dans les secteurs où la problématique de l'assainissement n'existe plus.

### LE TRANSPORT

Cette compétence est solidement exercée par la Communauté de Communes du Lunévillois notamment au travers de son réseau urbain LUNEO.

Elle sera donc également mutualisée à l'échelle des 43 communes.

### LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS

Le développement économique est une compétence essentielle qui permet d'attirer de nouvelles entreprises et de renforcer le tissu existant. Avec la nouvelle intercommunalité, les moyens seront mutualisés et orientés vers le développement de zones d'activités équipées (haut débit, ...) et structurantes. Le parc d'activité de Grandrupt, actuellement géré par les communes de Thiaville et de Raon-l'Etape va pouvoir connaître un nouvel essor à l'échelle intercommunale.

## CONCLUSION

Une fusion de plusieurs intercommunalités implique nécessairement un ajustement des compétences. Il s'agira, au cours de l'année 2017, d'adapter l'existant pour répondre aux besoins du territoire élargi. Les objectifs sont de mutualiser les moyens et de permettre aux services de se développer, afin de proposer et mettre en œuvre des actions répondant aux attentes des habitants.

La future assemblée communautaire s'attachera à harmoniser ces compétences afin qu'elles continuent à vous apporter les services nécessaires à votre quotidien.



# PROJETS

EN COURS ...

Plusieurs projets sur les différents territoires étaient en cours au moment de la fusion. Ceux-ci seront bien évidemment poursuivis et menés à bien, intégrés par la nouvelle intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2017.



# PISCINE\_DE\_BACCARAT

Depuis le mois d'août 2016, la piscine de Baccarat a fermé ses portes pour travaux.

Ces travaux prendront en compte :

- le désamiantage du bâtiment
- l'isolation et des modifications sur les façades
- la mise aux normes
- la mise en accessibilité
- la restructuration des locaux intérieurs

## PENDANT LES TRAVAUX

### Les écoles :

Des créneaux horaires à AQUALUN' sont proposés gratuitement par la CCL aux écoles du territoire (hors maternelles).

Le transport est pris en charge par la CCVC puis le sera par la nouvelle intercommunalité.

Actuellement, les écoles du RPI Hablainville, Brouville, Reherrey et Gélacourt ; celles du RPI Merviller/Vacqueville et l'école d'Azerailles s'y rendent.

### Les associations :

L'association Baccarat plongée et le kayak disposeront également de créneaux à AQUALUN'.

## ZOOM : FINANCEMENTS

Le coût du chantier est estimé à **1 560 000 € HT** dont 157 608 € d'études.

De nombreux partenaires subventionnent cette réhabilitation :

- **150 000 €** : Conseil Régional
- **180 000 €** : Conseil Départemental
- **200 000 €** : DETR  
(dotation d'équipement des territoires ruraux)
- **51 000 €** : CNDS  
(Centre National pour le développement du Sport)
- **200 000 €** : FSIL  
(Fonds de soutien à l'investissement public local)



# FUTUR MÉDIATHÈQUE

## 01\_CONSTAT

Un constat : la demande numérique est de plus en plus forte de la part des usagers et le sera sûrement encore plus dans les années qui viennent.

Ajouter simplement des ordinateurs n'a pas de sens si on ne propose pas, en parallèle, des outils pour accompagner cette révolution numérique : recherche de documentation, téléchargement d'œuvres libres de droit, accès à une véritable offre en matière de jeux vidéos ...



**Tout cela demande de repenser totalement l'aménagement de la médiathèque, ses espaces mais aussi les outils qu'elle propose.**

## 02\_LIEU DE VIE

Après la maison et le travail, l'objectif est de créer un 3<sup>ème</sup> lieu de vie où l'échange et la rencontre se créent autour de différentes animations et centre d'intérêts.

La médiathèque doit être un endroit où l'on s'installe confortablement, on profite des espaces, des services proposés et où l'on échange avec les autres usagers.

**Ces objectifs ont été très visiblement traduits par l'architecte: une esplanade extérieure, un espace «forum», un espace « détente » aménagé, le tout dans une ambiance générale aérée.**



## 03\_RÉNOVATION

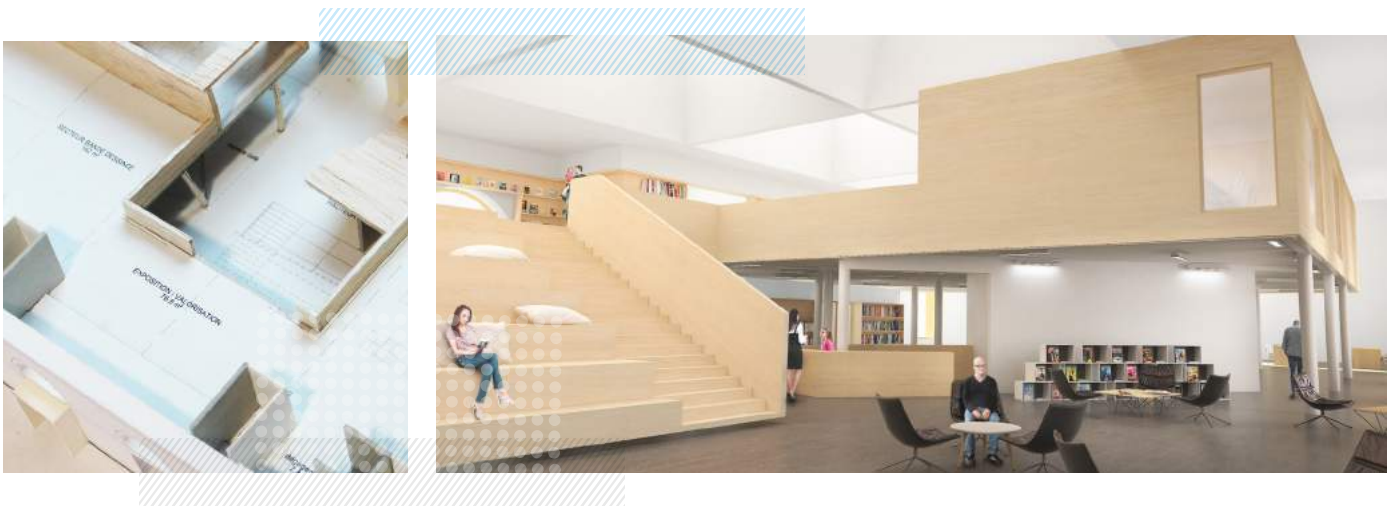
Le projet de rénovation s'articule autour de 3 axes : au niveau spatial, au niveau des services proposés et au niveau du fonctionnement de la structure.

La volonté est de faire de la médiathèque un « lieu pour tous », un lieu convivial et lumineux, au cœur de la ville et qui anime ses quartiers.

MEDIATHEQUE  
TEMPORAIRE

D'ici sa réouverture prévue fin 2017, la médiathèque a pris ses quartiers avenue de la Libération à Lunéville. Son entrée se situe sur le côté du long bâtiment blanc (celui qui abrite la CCL), après le portail d'accès au parking. **Contacts** : 03 83 74 78 78 ou **www.cc-lunevillois.fr**

# RE\_MÉDIATHÈQUE QUE\_DU\_FUTUR

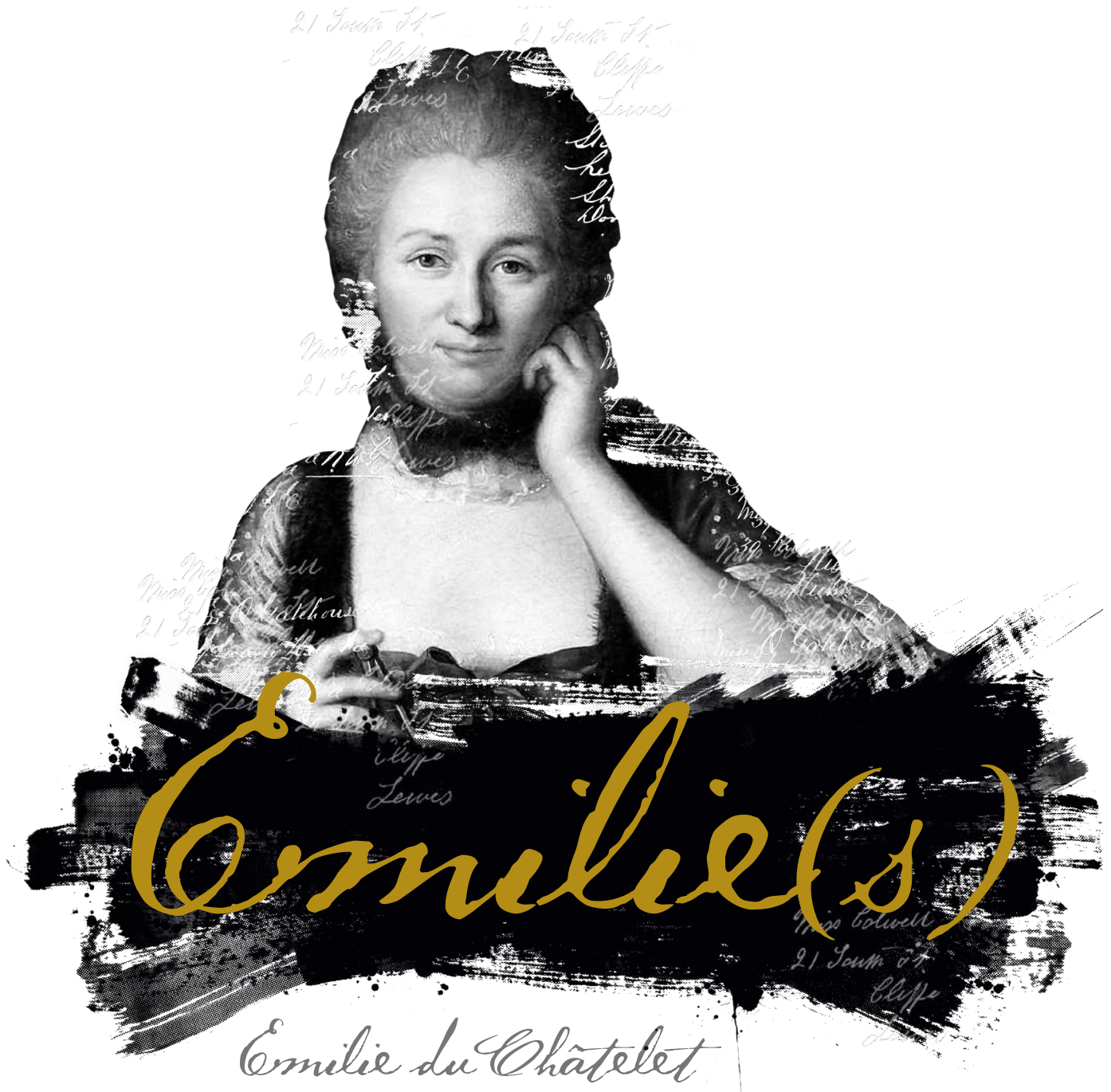


## DE\_NOUVEAUX\_SERVICES





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LUNÉVILLOIS PRÉSENTE



EXPOSITIONS, CONCERTS, CONFÉRENCES, ANIMATIONS, PROJECTIONS, ...

**NOV.2016 JUIN 2017**

**HÔTEL  
ABBATIAL  
DE LUNÉVILLE**

CYCLE ÉMILIE DU CHÂTELET  
[WWW.CC-LUNEVILLOIS.FR](http://WWW.CC-LUNEVILLOIS.FR)